



LOGEMENT des conseils s'il vous plait

Par GLASNOTS

Bonjour

je souhaiterais savoir est ce que un bail peut il etre renouvele lorsque ce logement est classé par la CAF d'un logement indécet

Merci pour vos réponses

Par florian15

EFFET DOUBLON. Une réponse vous est soumise à votre post.

Par marguerite

eux t on me répondre svp à ma question

quel recours que je peux avoir lorsque j'ai fait une demande de logement - elle m'avait propose un soi disant logement qui n'etait pas conforme de part ces vices caches ect mais à partir d'un bail elle en a fait d'un logement

Ne serait ce pas de la malhonetete locative ?

Merci pour vos reponses